

GRÈVE GÉNÉRALE !

Depuis la publication du rapport Spinetta, outil de justification forcée de la réforme de la SNCF, tous les chiens de garde que compte le système médiatique aboient à l'unisson. « *Privilégiés* », « *galère* », « *pagaïlle* », « *prise d'otages* »... Le langage de sape tourne à plein régime. En attaquant les cheminot.es et dédaignant les étudiant.e.s, la machine néolibérale tente de soumettre des secteurs qui ont fait reculer plus d'un gouvernement par le passé.

Depuis 1980, les pouvoirs successifs se sont méthodiquement attelés à appauvrir, démanteler, privatiser puis livrer aux marchés l'ensemble de nos services publics. Sous des étiquettes différentes, la méthode est toujours la même. L'État se désinvestit de ses missions, étouffant les hôpitaux, écoles, universités, chemins de fer... jusqu'à la rupture. Il ne lui reste qu'à prétendre que le privé ferait - forcément - bien mieux, bien moins cher, dans le meilleur des mondes. Christophe Barbier, éditocrate sévissant sur le service public, s'en fait le messager fidèle, saluant « *une réforme bonne pour l'entreprise qui va devenir compétitive, bonne pour les usagers qui auront de meilleurs trains, bonne pour les salariés qui pourront faire de plus belles carrières.* ». Ceci est une Fake News.

UN DÉMANTÈLEMENT ORGANISÉ

Depuis 40 ans, on assiste aux mêmes mécanismes de mise en crise de tous les services publics, justifiant a posteriori leur privatisation et la mise en œuvre d'une concurrence exacerbée entre entreprises, entre services et entre salarié.es eux-mêmes.

À la SNCF, cela s'est traduit par une gestion clientéliste et irrationnelle des investissements : démesurés pour le prestigieux TGV, largement insuffisants pour les lignes régionales, catastrophiques pour les réseaux libéralisés plombés par la dette. À cela s'ajoute une pression accrue sur les effectifs des cheminot.es. Quant aux tarifs toujours plus exorbitants, ils sont dus à la dette et non au statut des « *privilégiés-preneurs d'otages* ». Derrière l'attaque contre les cheminots, il y a une lutte symbolique. S'ils tombent, le reste tombera. A l'heure où les cabanes de la ZAD se font violemment abattre au sol, il faut construire dans le dur. Pas le choix.

Pendant ce temps, à l'Université, les baby-boomers des années 2000 se présentent aux guichets des amphis. Les pouvoirs publics ont eu 18 ans pour préparer les universités à cette vague démographique. Plutôt que de créer des places, d'agrandir les universités et de recruter des enseignant.es-chercheur.es, les dirigeants successifs ont préféré laisser le système saturer. Ce qui est bien pratique pour justifier la fin de l'université « *universelle* », accessible à tous et toutes. Face à l'afflux d'étudiant.es, on met en place un système foireux de tirage au sort, avant de sortir d'un tiroir poussiéreux la fameuse sélection à l'université. Pas d'inquiétude, les boîtes privées trépigent déjà pour aider les étudiant.es les plus fortuné.es à franchir les portes de la fac sans effort.

On pourrait multiplier les exemples : dans la fonction publique territo-

riale, dans l'éducation nationale, dans les EHPAD et la Santé en général, à Air France... on sous-finance, on insulte, on démantèle, avant la grande braderie finale. Si vous avez le capital, vous en sortirez gagnant. Pour les autres...

LES LUTTES PAIENT !

En mai 68 comme en 1995, plus récemment en 2016, c'est par l'alliance de tous.tes les travailleur.ses, des étudiant.es, et des non-classé.es qu'il est devenu possible d'enrayer la machine. Paralyser le pays, les transports, l'énergie, s'attaquer aux pouvoirs économiques. Faire grève. Bloquer. Saboter. Ce sont les seuls moyens de faire renoncer les gouvernements à la botte du MEDEF.

Déjà à l'époque, les médias étaient prêts à se payer le service public, avides de « *réformes* ». Face à un Christophe Barbier - encore lui - qui trouve « *curieux de voir les cheminots se battre pour un statut qu'ils vont conserver, qui ne leur sera pas appliqué, et de voir des étudiants bloquer des facs pour une sélection qui ne leur sera pas appliquée puisqu'ils sont déjà en fac !* », on lui répond que c'est ce qu'on appelle vulgairement « *la solidarité* ». Se battre pour les autres et pour des principes, défendre des intérêts collectifs n'entre pas dans son logiciel nominaliste et utilitariste.

ENNEMI COMMUN, LUTTE COMMUNE

Les luttes sont multiples, diverses, protéiformes. « *J'ai du mal à voir la convergence* », prétend Edouard Philippe. Qu'il regarde mieux. Parce que la volonté commune est la même. Parce qu'il y a Macron et il qu'il y a son monde. Ce monde qui prétend abandonner l'aéroport de Notre-Dame-de-Landes et détruit quelques semaines plus tard au bulldozer 10 ans de cabanes, de constructions, de cultures paysannes et d'expériences de réappropriation collective.

La convergence des luttes a un sens. Macron ne s'attaque pas tant à différents secteurs qu'à des valeurs partagées. Il tente de décrédibiliser, diviser, saucissonner les causes, au besoin à coups de matraques et de gaz lacrymo. Ses objectifs nous concernent pourtant toutes et tous : précarité généralisée, inégalités sociales, marchandisation exacerbée, management qui s'imisce dans tous les interstices de nos vies et destinés à nous rendre toujours plus mobiles, flexibles, malléables et dociles.

Mais la démonstration de force de Macron pourrait tout aussi bien signer sa défaite historique. Les assemblées générales interluttes à travers la France, comme à Lille le 4 avril dernier, ne sont que les prémices d'une révolte à venir. Des ponts sont à construire. Il faut aller plus loin : bloquer les trains, les raffineries, les transports aériens, couper l'électricité des grandes entreprises ; libérer la Voix du Nord et nationaliser Auchan.

Au pouvoir, aux politiques, aux éditocrates, il faut répondre par le nombre. Par le rapport de force. C'est le moment.



« **Gréviculture** »
(Gabriel Attal, député marcheur).

« **Depuis 1947, l'entreprise n'a pas connu une seule année sans grève.** »

(Jean-Paul Chapel, journaliste de France 2).

« **Le gouvernement doit faire la pédagogie de la réforme** » (Nathalie Saint-Cricq, éditocrate).

« **Les salariés du privé approuvent tout à fait le gouvernement** »

(Brice Teinturier, enfumeur sondagier).

« **Pourquoi le conflit est-il à ce point éruptif entre les syndicats maximalistes et Emmanuel Macron ?** »

(Yves Calvi, présentateur éditocrate).

« **Double peine pour les usagers** »

(JT de France 2).

« **Une grève injustifiable ?** »

(David Pujadas, LCI).

RÉVOLUTION GÉNÉRALE !

Macron nous la fait à l'envers depuis son élection. Comme tous ceux qui ont été aux manettes ces dernières décennies. Et tout le monde y passe : étudiant.es, exilé.es, salarié.es, ouvrier.es, cheminot.es, soignant.es, retraité.es, sans-travail, etc. En multipliant les attaques, le meilleur représentant du MEDEF nous donne l'occasion de converger. Rejoignez les personnes en lutte dans les assemblées générales, les manifs, les piquets de grève et autres actions ! Voici un petit tour d'horizon (non exhaustif) des luttes en cours et à venir dans la région et du message qu'elles portent.

N'hésitez pas à compléter les infos en nous submergeant de mails à l'adresse : labrique@riseup.net Et aussi compléter les agendas de lutte sur Internet : Indymedia, Demosphere, AG de Lutte Lille, Lille Insurgée, Collectif de Résistance à la Sélection, etc. La Brique tient aussi à jour un agenda sur son site labrique.net.

LA SNCF

DEPUIS LE 2 AVRIL

Rendu en février dernier, le rapport Spinetta porte sur l'avenir de la SNCF et du service public ferroviaire. Objet du courroux des cheminot.es, il propose la transformation de la SNCF en Société anonyme, la mise en place de la concurrence sur le transport des voyageurs, des marchandises et liaisons internationales, la fin programmée du statut de cheminot.e ou encore la suppression des petites lignes TER.

Après la manifestation nationale du 22 mars dernier (plus de 600 000 personnes à travers la France dont 10 000 à Lille), une longue grève perlée de trois mois a démarré le 2 avril dernier. Deux jours de débrayage tous les cinq jours, mais aussi des assemblées générales, des manifestations et des explications aux usagers de la raison de leur mobilisation. La prochaine grande manifestation aura lieu le 19 avril.

AIR FRANCE

DEPUIS FIN FÉVRIER

Après six ans de blocage des salaires, les dix syndicats d'Air France réclament une augmentation de 6 % pour l'ensemble des salarié.es de l'entreprise. Depuis février, quatre journées de grèves ont déjà eu lieu, d'autres sont à venir : les 10, 11, 17, 18, 23 et 24 avril prochain. Les dernières dates coïncident avec les grèves à la SNCF, il s'agit d'augmenter le rapport de force et de converger.

LES ÉBOUEURS

DEPUIS LE 3 AVRIL

Chez les éboueurs, la CGT des transports et des services publics a lancé un appel à la grève pour réclamer la création d'un « service public national » des déchets et la prise en compte de la pénibilité de leurs tâches. Une des revendications : la possibilité pour l'ensemble des salarié.es d'un départ anticipé de cinq ans à la retraite à taux plein pour toutes et tous, et de 10 ans pour les métiers « exposés à l'insalubrité et la pénibilité », ainsi qu'une réduction du temps de travail. Les mobilisé.es dénoncent par ailleurs les délégations de service public, qui entraînent un moins disant social, une concurrence accrue et des conditions de travail qui se dégradent.

Il s'agit d'une grève reconductible depuis le 3 avril, précise Jawad Mahjoubi (CGT services publics), qui poursuit : « Tout comme chez les cheminots, la détermination est forte. Il faut s'attendre à un printemps de luttes. » À Lille, le préavis a été lancé le 15 mars, puis levé le 23 mars, après l'acceptation de l'ouverture de négociations par l'entreprise Esterra.

L'ÉNERGIE

DEPUIS LE 3 AVRIL

Alors que les gouvernements successifs appellent de leurs vœux à accentuer la privatisation du secteur de l'énergie, les salarié.es réclament « l'organisation d'un service public de l'électricité et du gaz ». De plus, le syndicat FNME-CGT réclame un « bilan de la déréglementation du secteur de l'énergie », « la fin de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz » et « un statut de l'énergéticien pour l'ensemble des salarié.es qui travaillent dans ce secteur. À l'instar des cheminot.es, les électricien.nes et gazier.es ont annoncé trois mois de lutte, de début avril à fin juin. Le syndicat FNME-CGT entend « construire la mobilisation et travailler à la convergence des luttes ». Trois journées d'action sont prévues d'ici le 19 avril, date de la manifestation interpro lancée par la CGT.

CARREFOUR

DEPUIS LE 30 MARS

Le plan « stratégique » de la nouvelle direction de Carrefour prévoit de supprimer plusieurs milliers d'emplois, sans dire mot sur le recours aux emplois précaires et aux temps partiels imposés. Ainsi, le président-directeur général, Alexandre Bompard, vise à la suppression de 2 400 postes et le retrait du groupe des 273 ex-magasins Dia (2100 salarié.es concerné.es). Par ailleurs, les 600 euros de participation touchée par les salarié.es en 2017, ne devraient plus s'élever qu'à une cinquantaine d'euros en 2018.

Depuis le 30 mars, la logistique est touchée par un mouvement de grève, ainsi que les magasins, dont certains sont restés porte close. Dans la région, le samedi 31 mars, la grève a concerné 73 % des salarié.es.

LA JUSTICE

DEPUIS LE 15 FÉVRIER

Mobilisé.es contre la réforme de la justice prévue par le gouvernement Macron, les juristes s'opposent au remplacement, dans certaines procédures, des juges par des algorithmes informatisés, à la suppression de 307 tribunaux, à la prévision d'audiences en visioconférences, ainsi qu'à la restriction de l'accès à la justice pour les victimes et les personnes les plus précaires ou fragilisées. Alors que le nombre de dossiers augmente, les effectifs diminuent. Plus largement, les mobilisé.es s'érigent aussi contre la suppression de la fonction spécialisée de juge d'instance. Les juristes dénoncent une réorganisation judiciaire illisible, une déshumanisation de la justice, la privatisation du contentieux civil ou encore la suppression du juge d'instruction et du juge de l'application des peines. Bref, un démantèlement de la justice.

Dans cette réforme, le gouvernement légifère, à nouveau, par ordonnance, sans débat parlementaire, sans communiquer avec exactitude sur les mesures prises. Après les 15 février, les 21 et 30 mars, la prochaine mobilisation est prévue le 11 avril, avec une nouvelle opération « justice morte » !

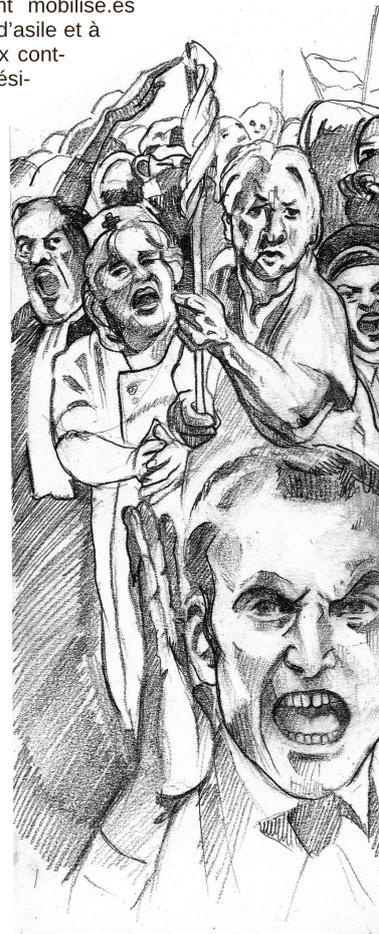
ASILE ET IMMIGRATION

DEPUIS LE 13 FÉVRIER

Les salarié.es du secteur associatif sont mobilisé.es contre l'adoption de textes relatifs au droit d'asile et à l'immigration. Ils ont pour objectif de mieux contrôler, trier et éloigner les étranger.es indésirables. Pour la CIMADE, association de solidarité active avec les personnes réfugiées et migrantes, le projet de loi porte « des atteintes extrêmement graves aux droits fondamentaux des personnes migrantes, par une série de mesures de contrôle, de tri, de contrainte et d'exclusion ». De plus, le projet prévoit d'allonger la durée de rétention des exilé.es jusqu'à 135 jours, « un enfermement inutile et lourd de conséquences humaines pour les personnes migrantes, dans le but illusoire d'expulser toujours plus ». L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) emboîte le pas et dénonce le projet, qui vise aussi à réduire le délai d'examen des dossiers, et oblige les demandeur.es d'asile à déposer leurs dossiers dans des délais intenable.s. Des mouvements de grève (notamment à la CIMADE) ont eu lieu le mercredi 4 avril, pour dénoncer ce nouveau projet de loi, et exiger son retrait.

LES EXILÉ.ES

Le collectif des Olieux (tout comme le CSP59) se mobilise pour un accueil humain des exilé.es. Devant la répression et les traitements inhumains occasionnés par les pouvoirs publics, le collectif constitue un réseau d'entraide indispensable pour loger, nourrir, donner des cours de français



et créer des liens entre soutiens et jeunes réfugié.es.
Pour les aider, chaque mercredi soir à 18 heures, le collectif des sans pap' organise une marche, tandis que le collectif des Olieux se réunit en AG tous les dimanche à 14h.

L'ÉDUCATION NATIONALE DEPUIS LE 1ER FÉVRIER

D'abord contre la réforme du Bac, les mobilisations ont repris la première semaine d'avril pour lutter contre la précarité des contractuel.les de l'éducation nationale, et demander des moyens supplémentaires. Plus généralement, les syndicats dénoncent les fermetures de classes, les postes non pourvus pour accompagner les personnes en situation de handicap, les effectifs surchargés, le non-remplacement des congés maladie ordinaires ou encore la baisse du nombre de postes aux concours, entraînant un recours redoublé aux contractuel.les et aux services civiques. En clair, moins de postes pérennes et une augmentation des contrats précaires et sous-payés... toute la philosophie Macron en somme.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DEPUIS LE 22 NOVEMBRE

Le projet de loi concernant la sélection à l'entrée de l'université, qui s'incarne via la plateforme Parcoursup, prévoit de classer les étudiant.es en fonction des notes obtenues au lycée, des appréciations de leurs enseignant.es ou encore de la « qualité » de leurs activités périscolaires (aussi onéreuses soient-elles...). Il implique aussi des "attendus" rédigés par les universités, afin de choisir les élèves les plus "méritant.es". Ce projet fait l'unanimité contre lui parce qu'il met en place une sélection, met en concurrence les étudiant.es et les universités et ouvre la porte à une augmentation des frais d'inscription, comme ce que l'on peut déjà voir dans les écoles de commerce ou de journalisme. En clair, un accroissement inévitable des inégalités sociales.

Pour lutter contre cette réforme, les étudiant.es mobilisé.es ont lancé Lille 0, espace de diffusion des savoirs, occupent des amphis, bloquent des facs, tiennent des assemblées générales et manifestent, pour une Université publique et gratuite, ouverte à toutes et tous, sans distinctions sociales.

Au sein de l'Université de Lille, des universitaires ont choisi d'éprouver le système en classant l'ensemble des dossiers en première position. Ces universitaires représentent des filières en tension, là où il y a le moins de places par rapport aux demandes des lycéen.nes. Rien que dans la licence Science politique de Lille2, 600 places sont disponibles sur... 2 400 demandes.

Depuis le 9 avril, un mouvement de grève des surveillances d'examen est lancé : pour contester Parcoursup, mais aussi les restrictions d'accès à l'Université et aux bibliothèques, la délocalisation des enseignements, les difficultés prévisibles de transport, la présence policière anxiogène, les violences d'extrême droite sur les campus, le manque chronique de moyens, et le gel des recrutements.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DEPUIS LE 4 AVRIL

Les grévistes contestent la remise en cause de l'autonomie des collectivités locales, du fait d'une austérité budgétaire qui empêche d'effectuer, notamment, des politiques sociales (à l'instar du Département pour la politique handicap ou le versement du RSA). De plus, certaines collectivités sont en restructuration permanente, impliquant une souffrance au travail, des non-remplacements de départs à la retraite de fonctionnaires territoriaux et un recours aux contractuel.les. En chiffres, c'est 120 000 fonctionnaires qui sont invité.es à partir. Autres enjeux, contester la fin du gel du point d'indice, la hausse de la CSG non compensée ou encore la privatisation des services publics.

Le 22 mars dernier, les fonctionnaires se sont mis en grève et ont manifesté dans la rue. Depuis le 4 avril, un préavis de grève

court dans la fonction publique territoriale. La prochaine grande manifestation aura lieu le 14 avril.

LE SOCIAL ET LA SANTÉ

Les raisons sont multiples, mais ont le même dénominateur commun : la marchandisation du social et de la santé. Depuis 1995 et la réforme de la gestion de l'assurance maladie, c'est au gouvernement et non plus aux partenaires sociaux de décider de l'avenir du système social français.

Dans le social comme dans la santé, le sous-effectif chronique est dénoncé, tout comme le recours aux contractuel.les, la pression sur les salarié.es et la mise en concurrence des individu.es et des services. Le tout en focalisant sur le coût, le rendement et la performance plutôt que sur le travail des soignant.es et la qualité des soins. C'est tout un travail de démantèlement du système de santé français qui est en cours, ouvrant la porte au privé qui se goinfre déjà sur les maisons de retraites et les cliniques.

Plus localement, les pouvoirs publics s'acharnent sur le social, la protection de l'enfance ou encore sur la prévention spécialisée, réduisant à peu de chagrin les budgets, taillant dans les effectifs et les places disponibles pour les personnes accompagnées. Christophe Itier, ancien directeur de la Sauvegarde du Nord, marcheur perdant aux dernières législatives et recasé comme haut-commissaire à l'économie sociale et solidaire, accentue cette logique marchande à travers un "social business ACT" valorisant l'entrepreneuriat social, nouvelle source de croissance économique pour les investisseurs en tout genre.

A Lille, Le collectif unitaire contre la précarisation et la marchandisation du travail social et médico-social : Le social déchainé organise la riposte. Le 10 Avril une joyeuse manif a été demander des comptes sous les fenêtres de la pref où se tenait des négociations budgétaires, sous oublier de faire un détour dans le halld de la gare Lille Flandre pour manifester leur solidarité avec les cheminot.es..

Une grève est prévue le 10 avril, avec un rassemblement à 16h30 boulevard de Turin à Lille, face à Euranord.

LA CULTURE

Les salarié.e.s du Centre Dramatique national du Pas-de-Calais sont en grève depuis le 29 mars dernier. En cause, le "management pathogène" de la directrice, Cécile Backès, nommée par la DRAC et la Région en 2014. Intimidations, sarcasmes, menaces, mensonges... Les salarié.es parlent enfin, témoignant du malaise et de l'angoisse qu'ont petit à petit provoqué ces méthodes au sein d'un lieu pourtant dédié à "l'ouverture d'esprit" et "l'égalité des chances". L'inspection du travail a été dépêchée mais pour l'instant la direction n'a pas signé la "charte d'engagement et de bonnes pratiques" rédigée par le collectif en lutte. Une situation inédite, impliquant aussi bien les technicien.ne.s que les permanent.e.s administratif.ves, qui reflète la dureté grandissante des rapports de pouvoir au sein des "établissements culturels", soumis de plein fouet à une baisse constante de subventions et à une logique libérale qui pervertit le sens originel des projets artistiques. Pour les soutenir, vous pouvez signer la pétition en ligne sur Change.org !

Par ailleurs, les équipes de France 3 ont paralysé le tournage de la série Commissaire Magellan, le 22 mars. Répondant à l'appel national de la CGT, 1/3 des équipes techniques étaient en grève.

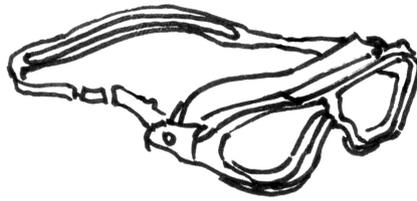
LES USAGER.ES DES TRANSPORTS EN COMMUN

La politique de la métropole de Lille visant à augmenter les tarifs des transports en commun, à installer des portiques (60 millions d'euros) tout en augmentant le nombre de contrôleur.ses illustrent la volonté des pouvoirs publics de faire de la mobilité un enjeu social. Contre cette politique agressive, les usager.es des transports en commun se mobilisent, réclamant à court terme l'arrêt de l'augmentation des tarifs, la gratuité des transports les jours de pic de pollution, pour les collégien.nes, lycéen.nes et étudiant.es, les précaires, et le retrait immédiat des portiques de sécurité. A long terme, ils.elles réclament la gratuité totale des transports pour tous et toutes et la mise sous régie publique de Transpole.

Le 13 avril prochain, à 19 heures, aura lieu un débat sur la gratuité des transports à l'espace Marx à Hellemmes.



GUIDE DE SURVIE DES MOBILISÉ.ES EN MANIF'



L'AVOCAT ET LE CONTRÔLE MÉDICAL

Dès votre arrivée au commissariat, les flics sont tenus de respecter la procédure.

Les motifs de la Gardav' doivent vous être signifiés dans les deux heures suivant votre interpellation. Vous devez être informé.e de la qualification de l'infraction, le lieu et la date.

S'il s'agit d'une simple vérification d'identité, la durée maximale est de 4 h.

Jusqu'à trois heures après le début de la gard'av, les flics doivent : informer le proc', vous dire vos droits, faire prévenir un.e proche, un.e avocat.e et votre employeur.euse. De même, vous avez droit à un contrôle médical, qui permet d'attester si vous êtes en état d'être en garde à vue et si vous avez reçu des coups et/ou blessures. Cela peut aussi servir à la sortie, dans le cas où les flics auraient fait usage de la force entre-temps.

Vous pouvez demander à voir un.e avocat.e en particulier, ce que les flics ne peuvent refuser. Il suffit de donner son nom ou celui d'un contact qui fera la démarche. Evitez les avocat.es commis.e d'office, pas toujours compétent.es en la matière.

Voici une liste d'avocat.es de confiance du Barreau de Lille :

Anne-Caroline CHICHE / Charles LEFEBVRE

Florian REGLEY / Muriel RUEF

Retenez bien ces noms ! Ne vous souciez pas des frais d'avocat. Si vous êtes fauché.e, des aides existent.

CONDITIONS ET AUDITION

Un délai de carence de deux heures, dans l'attente de l'avocat.e, retarde le commencement de la première audition. Ne vous laissez pas faire, exigez le respect de ce délai.

Avant votre audition, vous aurez droit à 30 minutes d'entretien avec votre avocat.e. Durant l'audition, il faut rester extrêmement attentif.ve à ce qui sera écrit sur le procès-verbal (il est ainsi préférable de garder le silence). Pensez à relire le document avant de le signer (ou non) pour vérifier que ce qui est dit est exactement ce que vous souhaitiez dire, et non une interprétation du flic, une extrapolation, ou une volonté de vous faire dire autre chose. Vous serez amené.e à signer plusieurs documents, vérifiez ce dont il s'agit, vous pouvez aussi refuser (risquant alors des poursuites pour indisposition de la machine judiciaire).

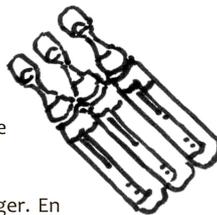
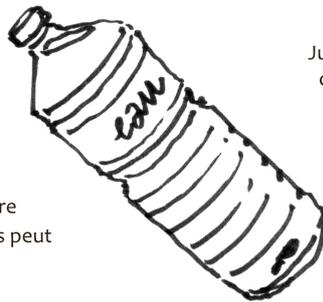
Concernant l'ADN, les empreintes et les photographies, même si refuser est un délit (un an de prison et 15 000 euros d'amende), les poursuites ne sont pas systématiques, et les condamnations sont souvent légères (quelques centaines d'euros).

Se mobiliser, manifester, faire grève, c'est faire face au monopole de la violence. Celle des flics, des CRS, des BACeux, celle de l'Etat. Même si vous n'en êtes pas à votre première manifestation, garder en tête quelques conseils peut s'avérer précieux.

POUR PASSER UNE BONNE MANIF'

Une manif, c'est toujours mieux quand ça ne se termine pas en cellule. Quelques conseils pour éviter de gâcher la fête.

- Faites en sorte d'être avec un.e camarade (ou plusieurs), qui sait qui vous êtes, qui connaît vos problèmes de santé, qui reste avec vous durant la manif' ;
- N'oubliez pas de prendre de l'eau, de la bouffe sucrée ;
- Si vous portez des lunettes, prenez du matériel pour les ranger. En cas de lacrymo dans les yeux, il faut absolument pouvoir les retirer. Vous pouvez aussi prendre des lunettes de piscine pour vous protéger les yeux, des lunettes de vue et du serum physiologique ;
- Si vous avez des problèmes de santé, que vous avez besoin d'un traitement, prenez une photocopie de votre ordonnance pour éviter que les flics vous en privent en cas de garde à vue ;
- Si vous avez pris de la ventoline ou un autre bronchodilatateur, évitez les flics au maximum, la lacrymo peut pénétrer plus facilement l'appareil respiratoire ;
- Si vous avez reçu du gel au poivre, évitez de mettre de l'eau sur le visage, cela ravive la brûlure. Solution : acheter du Maalox en pharmacie et le diluer. C'est pas cher et ça fait du bien.
- Si un camarade est en difficulté, que vous ne savez pas quoi faire, regardez autour de vous, criez « MEDIC » ou appelez les secours avec le consentement de la personne concernée (le 15 ou le 112).
- Il est autorisé de filmer les flics sur la voie publique. Par contre, floutez les visages des manifestant.es avant de les faire circuler.
- Les motifs d'interpellation ne manquent pas. Pour des insultes, le port de masque, le jet de tout projectile, la détention d'arme par destination (boules de pétanques, pierres, baton, en gros, tout et n'importe quoi), vous pouvez vous retrouver rapidement avec les poignets liés. Dans ce cas, toute tentative de résistance, ou insulte, pourra être retenue contre vous.



**Ne dites rien, taisez-vous,
restez muets, fermez-là,
bref, gardez le silence**

EN CAS DE GARDE À VUE

Il faut surtout en dire le moins possible pour permettre à votre avocat.e de construire une défense solide, éviter des poursuites ou d'incriminer les camarades.

L'un de vos droits les plus fondamentaux est celui de garder le silence. Mieux vaut dire « je n'ai rien à déclarer » plutôt que « je n'en sais rien » (ce qui revient à déclarer quelque chose). Vous ne ferez l'objet d'aucune poursuite pour ça. Mais les flics font tout pour vous amener à vous exprimer, quitte à en passer par la ruse, la connivence ou la pression. Vous devez donner vos nom, prénoms et adresse. C'est la loi, mais aucune peine n'est prévue si vous refusez de le faire.

Merci au Collectif de résistance à la sélection pour les infos'. Pour aller plus loin, n'hésitez pas à vous rapprocher également du collectif LE CRIME, qui se mobilise « Contre la Répression des Individus et des Mouvements d'Emancipation ».

C'est quoi La Brique ?

La Brique est un journal local d'analyse et de critique sociale. Il paraît depuis 11 ans (depuis le conflit anti-CPE...), à peu près tous les 3 mois.

Ça coûte seulement 2 euros, dans les bons kiosques de la région.

Si tu te démerdes bien, tu peux récupérer des anciens numéros gratuits.

Tu peux l'emprunter en médiathèque, en BU, le lire dans tes bistrotts préférés ou l'emporter sous le manteau, on t'en voudra pas.

On est aussi sur les autoroutes de l'information : www.labrique.net et on a un courriel où nous envoyer tes remarques, suggestions, insultes, ou infos exclusives : labrique@riseup.net